

Fiche n° 2 - Enquête sur les projets publics de construction de bâtiments puis accompagnement (promotion de la ressource locale)

Contexte / Enjeux

Afin d'avoir une meilleure valorisation du pin maritime associée à une gestion forestière, il est nécessaire d'impulser des projets utilisant du pin maritime (construction, mobilier, autres).

Le premier projet de bâti public en pin maritime local est sorti en 2018, avec des bois provenant de la forêt communale (projet de Maison de Santé de la commune de Cendras). Un autre exemple de bâti public serait intéressant à monter pour le territoire, pour montrer l'utilisation du pin maritime cévenol quel que soit sa provenance (forêt privée, domaniale ou communale).

Objectifs

- Faire émerger des projets pilotes publics utilisant du pin maritime local

Descriptif de l'action

- ➔ **Deux actions seront menées en parallèle : une action sur une enquête et un appel à candidature et une action sur un premier projet public d'ores et déjà identifié.**

ACTION 1 : ENQUETE ET APPEL A PROJETS

1/ Mobilisation des communes pour connaître les possibilités d'utilisation de pin maritime dans leurs bâtiments publics

Pour mobiliser les communes sur l'utilisation du pin maritime cévenol, plutôt que de réaliser une enquête « classique » avec questionnaire auprès des secrétariats de mairies (démarche chronophage et pas toujours efficace), il est proposé de construire un argumentaire qui sera présenté aux comités des élus des chartes forestières et aux conseils communautaires.

Cet argumentaire devra faire apparaître les intérêts du pin maritime cévenol (au niveau forestier et constructif) et présentera une analyse du retour du service rendu au territoire.

Le but est de faire passer un message fort sur l'utilisation du bois local dans les projets publics.

Cette mobilisation pourrait être couplée par une formation à destination des collectivités sur l'insertion de bois local dans les bâtiments publics par l'association des Collectivités forestières d'Occitanie, avec visite de site et reprise du travail d'argumentaire réalisée par l'association.

2/ Préparation d'un appel à projets permettant une bonification des projets pour la prochaine programmation Leader (après 2020) sur le modèle de l'appel à projets « Aire de Jeux » du PETR Sud-Lozère

La prochaine programmation Leader (après 2020) sera à construire dans l'année 2020. Cette nouvelle programmation est l'occasion de proposer des nouveaux financements. A l'image de l'appel à projets « Aire de Jeux » du PETR Sud-Lozère, il pourrait être soumis l'idée d'un appel à projets avec bonification financière pour les projets de construction utilisant du pin maritime cévenol.

Cette idée est à discuter au sein de l'instance décidant des critères pour les fonds Leader.

Si cette idée est validée, un appel à projet sera à construire. Le cahier des charges de l'appel à projet devra rester simple et abordable mais devra remplir les objectifs de « vitrine » (ex : retenir des projets prévoyant l'utilisation de pin maritime à 100% ou en partie, seuil de surface du bâtiment, seuil de volume de bois utilisé, etc.).

Ce cahier des charges pourra être travaillé au sein du groupe de travail « pin maritime », en invitant des spécialistes de la construction pour les collectivités (par exemple le CAUE).

Le lancement de l'appel à projet sera communiqué largement dans les médias, ce qui permettra, outre de recueillir des projets, de promouvoir le pin maritime.

Un petit groupe accompagnant la collectivité sera constitué, en fonction des volontés des partenaires. Par exemple :

- Animatrice de la charte forestière
- CAUE
- Association des Communes forestières
- Responsables des fonds Leader
- Etc.

3/ Retours d'expériences

Un recueil des expériences des projets dont le format sera à déterminer (fiches techniques, films, photo-reportage) sera à réaliser.

ACTION 2 : Projet de voie verte entre Florac et Ste Cécile d'Andorge

En parallèle de la promotion de l'insertion de pin maritime dans les projets publics, un premier projet pourrait voir le jour en intégrant un procédé qui permet de mettre en œuvre en extérieur des essences non classées comme tel.

Ce projet consiste à profiter de la réalisation d'une voie verte en cours entre plusieurs communes, de Ste Cécile d'Andorge à Florac pour créer du mobilier bois extérieur. Un syndicat mixte porte le projet d'aménagement de cette voie. Un marché de maîtrise d'œuvre a déjà été lancé sur la signalétique et les aménagements mais les communes auront également besoin de mobilier extérieur (tables de pique-nique, poubelles, etc.). Il a été demandé de travailler à l'utilisation de pin maritime dans le cadre d'une commande groupée entre plusieurs communes, avec au départ l'idée d'utiliser la rétifcation. Mais d'autres procédés pourraient être utilisés selon les conseils techniques :

- Rétifcation
- Thermo chauffage
- Oléothermie

Il serait intéressant d'associer à cette réalisation un travail sur la conception, le design et l'innovation.

Conception : être simple et éviter les pièges à eau pour la durabilité maximum du mobilier, intégrer plusieurs essences comme le châtaignier et le pin maritime

Design : créer une identité pour la voie verte

Innovation : intégrer par exemple du mobilier connecté, intégrer plusieurs procédés comme la rétifcation et l'oléothermie

Pour cela, plusieurs méthodes/étapes sont possibles, et seront vues en fonction de l'avancée du dossier et des opportunités :

- 1/Enquête précise auprès des communes sur leurs besoins, leur volonté de participer, les coûts admissibles et analyse de ces besoins

Puis, soit :

2-1/ Travail sur une commande groupée entre plusieurs communes, intégrant dans un cahier des charges précis l'insertion de pin maritime

Des partenariats seront montés avec plusieurs structures :

Pour la conception/Design : Make It Design, une structure qui travaille à la mise en lien d'artisans avec des designers, l'école des Mines d'Alès (travail d'étudiants) ou une école de design, le service urbanisme du Parc national des Cévennes, le CAUE de Lozère.

Pour l'intégration du pin maritime : association des collectivités forestières, entreprises du bois.

Soit :

2-2/ Intégration dans un projet plus global en partenariat avec d'autres territoires

La communauté de communes de Decazeville, en partenariat avec le CRITT Bois de Rodez est en cours de travail sur la valorisation de plusieurs essences locales pour de la fabrication de mobilier extérieur (Robinier, châtaignier, douglas et hêtre). Il est prévu la réalisation de prototypes réalisés avec le procédé de thermo-chauffage, pour pouvoir les mettre en œuvre en extérieur. Pour l'instant, le pin maritime n'est pas envisagé, mais des discussions sont en cours pour connaître leur intérêt à intégrer cette essence. Un projet globalisé serait intéressant, autant d'un point de vue de retours d'expériences sur des projets similaires que de mutualisation, notamment au niveau financier.

Cette solution a l'avantage que l'on disposera d'un accompagnement personnalisé, et que des financements pourraient être obtenus dans le cadre de fonds régionaux.

Recommandation : Avant de lancer l'industrialisation des produits, il faudra s'assurer de la garantie d'achats par les collectivités (cf. travail du PNR des Grands Causses : procédure « promesse d'achat »).

Durée de l'action : Long terme (mise en place : 3 ans ou plus)

Maître d'ouvrage potentiel :

- PETR Sud-Lozère et Pays des Cévennes pour l'animation
- Communautés de communes des Cévennes au Mont Lozère et Gorges Causses Cévennes pour le projet de mobilier sur la voie verte
- A définir pour les autres projets

Partenaires à solliciter, mobiliser, pour cette action

- Leader
- CAUE : pour la partie architecturale
- CNDB
- FIBOIS : pour les projets publics et privés, pour la mise en relation avec les professionnels
- Chambres consulaires : pour les projets publics et privés, pour la mise en relation avec les professionnels
- Agences de développement économique : pour les projets publics et privés, pour la mise en relation avec les professionnels, la recherche de financement
- UR COFOR : pour les projets publics
- Make It Design
- Ecole des mines d'Alès
- Parc national des Cévennes

- CRITT de Rodez

Hypothèses d'éléments facilitateurs ou bloquant de l'action

- Facilitateur : un soutien des structures compétentes en matière de bois-construction
- Bloquant : un engouement important et l'incapacité à répondre aux attentes d'utilisation de la ressource locale de pin maritime

Première étape pour mettre en place cette action (exemple : une réunion entre organisme, un recensement des études passées, une rencontre avec un organisme spécialisé...)?

- Une réunion préparatoire du groupe Pin maritime afin de déterminer si le format d'appel à candidature sera retenu et dans quelles modalités.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Animation	Temps de travail déjà intégré dans les Animations des CFT		
Accompagnement des porteurs de projets	A déterminer selon degré d'appui et les impératifs des structures		
Communication et Diffusion de l'appel à projet	Utilisation des voies de diffusion existantes et gratuites (communes, EPCI, journaux locaux, radios locales, sites internet des partenaires, etc.)		
Cas de la voie verte – Solution 1	20 000 euros (estimatif)	Leader, Département, Région à travers le plan Montagne	80%
Cas de la voie verte - Solution 2	En cours de définition	Région, Etat à travers un dossier monté par le CRITT Bois et la communauté de communes de Decazeville	80%

Indicateurs d'évaluation de l'action

- Nombre de personnes publiques contactées
- Nombre de projet publics accompagnés
- Volume de bois et répartition par type d'essences utilisé
- Provenance des bois
- Nombre et type de structure "accompagnatrice"
- Nombre d'article de communication
- Nombre et type de support de retour d'expérience